PROGRAMME

Risques informatiques, cybersécurité et déontologie

Date : mercredi 5 juillet 2023, 16h45 - 18h45

Durée : 2H

Lieu : Présentiel à la Maison de la Chimie (28 rue Saint Dominique, 75007 Paris) / Distanciel

Contenu de la formation :

Intro : Augmentation des attaques informatique / l'Intelligence Artificielle au service des hackers

1. La nécessaire prise en compte de la Cybersécurité
A/ Les cabinets d'avocats sont des cibles privilégiées
B/ Nos obligations déontologiques et légales

2. La Cybersécurité des cabinets avocats en pratique (Plan d'action)
A/ Mesures techniques
B/ Mesures organisationnelles

PETIT Ludovic, Expert en cybersécurité
Biographie :
Consultant indépendant et directeur général de JADE, cabinet de conseil en stratégie de cybersécurité.
Membre du Conseil d'Administration de Cyberlex.

ROUVIER Gilles, Avocat
Biographie : Vice Président de Cyberlex
President of the Tech M&A Committee ITechLaw

SAUVEUR Georges, Avocat associé, MCO
Biographie : Avocat associé – BLACKBIRD Associés
Membre du Conseil de l'Ordre
Ancien Secrétaire de la Conférence
Responsable d'enseignement à l'EFB

Objectif pédagogique : Le sujet de la Cybersécurité doit être au cœur de la vigilance des avocats car nos cabinets dépendent tous de l'informatique et les menaces sont de plus en plus élevées et malheureusement souvent avérées. Les développements récents des outils d'intelligence artificielle (ChatGPT, Bard, etc.) accroit encore plus ce risque en offrant aux hackers de nouvelles facilités techniques.

L'objectif de la formation est de sensibiliser sur les enjeux, les principes et précautions de base à mettre en œuvre pour protéger des attaques quotidiennes (hackers, cyber rançons, ransomware, phishing, etc.) nos cabinets d'avocats qui détiennent toujours plus d'informations sensibles sur nos clients (opérations financières sur des société cotées ou non, informations confidentielles sur des personnalités, secrets d'affaires, informations d'ordre fiscal ou patrimonial, santé, vie privée, etc.).

Au-delà des précautions juridiques à prendre et recommandations déontologiques, le sujet de la Cybersécurité repose par nature sur des considération d'ordre technologiques. Les intervenants avocats seront donc accompagnés d'un expert technique en cybersécurité.

Méthode pédagogique : Approche pragmatique de la matière, pédagogie favorisant l'interactivité entre participant et intervenants

Prérequis : être avocat

Public visé : Professionnel du Droit

Niveau :

Déontologie

Niveau 2

2 - Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

Support pédagogique : Un support pédagogique sera remis en fin de formation

Evaluation de la formation : un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation

Tarif : 105 € HT